

Formation : Marchés publics

Mise à jour 1er septembre 2023

Tout acheteur se doit de respecter les principes fondamentaux édictés à l'article L.3 du Code de la commande publique :

« Les acheteurs et les autorités concédantes respectent **le principe d'égalité de traitement des candidats** à l'attribution d'un contrat de la commande publique. Ils mettent en œuvre **les principes de liberté d'accès et de transparence des procédures**, dans les conditions définies dans le présent code. Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics. »

le Conseil constitutionnel à plusieurs reprises, comme découlant des articles 6 et 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Deux jours non consécutifs
2 jours – 14h00

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître l'environnement de la commande publique
Appréhender les seuils et procédures pour les marchés publics.
Comprendre la demande du pouvoir adjudicateur
Connaître et utiliser les différentes pièces constitutives d'un marché public.

TRAVAUX PRATIQUES

Une approche active et impliquante pour chaque participant, de nombreux exercices et travaux de groupe avec restitution et analyse individualisée.

Participants

Toutes les personnes amenées à répondre ou à rédiger un marché public

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Prix 2023 : 1950 € en intra//
390 € par stagiaire pour 6 minimum

Dates des sessions

Sur demande et en fonction de la disponibilité de nos formateurs sous un délai de 6 semaines.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 60% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent des postes à responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices

1. Exercice (diagnostic préalable)

Envoyé au formateur un marché public rédigé ou une réponse à un marché public par le futur stagiaire

2. Environnement de la commande publique (matin journée 1)

La hiérarchie des normes des institutions françaises
L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative au marché public
Le décret 23 mars 2016 relatif au marché public.
Les seuils et les procédures pour les marchés publics de travaux et de fournitures et services

Exercice

Réflexions collectives, échanges et exercices pratiques sur la compréhension de l'environnement de la commande publique....

3. Les pièces constitutives d'un marché public (après midi journée 1)

1. L'avis d'appel public à la concurrence
2. Le règlement de consultation
3. L'acte d'engagement
4. Le cahier des charges administratives particulières
5. La décomposition du prix global et forfaitaire
6. Le cahier des charges techniques particulières
7. Le mémoire technique

Réflexion collective

Échanges et retours d'expérience sur les différentes pièces constitutives d'un marché public.

4. Exercice (journée 1 bis)

Fourniture par le formateur d'un avis public à la concurrence réel au stagiaire
Le stagiaire dispose d'un délai de 6 semaines pour répondre à la consultation et renvoyer l'ensemble des pièces au formateur.

5. Correction de l'exercice pratique (matin jour 2)

Analyse des consultations réalisées par les stagiaires.
Remise à niveau sur les pièces constitutives d'un marché public

Exercice

Co correction entre les stagiaires du travail de chacun

6. Elaboration d'un canevas de réponse au marché public (après midi jour 2)

Rédiger et personnaliser le mémoire technique.

Exercice

Mises en situation avec application des techniques et méthodes vues précédemment.

7. Suivi et échange avec les stagiaires (jour 2 bis)

Assistance du formateur lors de la première rédaction ou de la réponse un marché public après la formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application, études de cas...

A l'issue de chaque stage ou séminaire, La Cordée Responsable fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Dans le cas d'une prestation in situ, différents éléments devront être mis à disposition du formateur : une salle suffisamment spacieuse, fermée avec un environnement sonore calme, un tableau type « Velleda » avec des feutres de différentes couleurs, un moyen de projection (écran TV, vidéo projecteur...), un accès internet en WIFI, ainsi que des bouteilles d'eau ou fontaine d'eau pour les participants.

Pour les stagiaires, il est essentiel de venir aux formations avec son ordinateur portable, de quoi écrire ainsi que des feuilles de papier.